

Direction de l'Industrie des
Mines et de l'Energie de la
Nouvelle-Calédonie

Service de l'Industrie

1 ter rue UNGER - Vallée du
Tir
M2
98846 Nouméa

Téléphone :
27 02 30

Télécopie :
27 23 45

Courriel :
Julien.blanche@gouv.nc

Affaire suivie par
Julien BLANCHE

Ligne directe :
27 01 98

Ligne secrétariat :
27 02 96

N° 2025-DIMENC- **63630**

N° 251580-2025/I-
ACTS/DIMENC

La Présidente

20 NOV. 2025

à

MONSIEUR THIBAUT MARTELIN
PRESIDENT DE PRONY
RESOURCES NEW CALEDONIA
BP 218
98845 NOUMEA CEDEX

Remise en main propre

Objet : ARRÊTÉ modifiant l'arrêté n° 1467-2008/PS du 9 octobre 2008 autorisant la société Prony Resources New Caledonia à l'exploitation d'une usine de traitement de minerai de nickel et de cobalt sise « Baie Nord » - commune du Mont-Dore, d'une usine de préparation du minerai et d'un centre de maintenance de la mine sis « Kwé Nord » - commune de Yaté, relatif à la cessation de l'activité d'emploi et de stockage d'ammoniac.

Pièce jointe : arrêté n° 5289-2025/ARR/DIMENC

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'arrêté n°5289-2025/ARR/DIMENC, modifiant l'arrêté n°1467-2008/PS du 9 octobre 2008 autorisant la société Prony Resources New Caledonia à l'exploitation d'une usine de traitement de minerai de nickel et de cobalt sise « Baie Nord » - commune du Mont-Dore, d'une usine de préparation du minerai et d'un centre de maintenance de la mine sis « Kwé Nord » - commune de Yaté, relatif à la cessation de l'activité d'emploi et de stockage d'ammoniac.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente



Sonia BACKES